Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 029-200083178-20251204-2025D128-DE

République Française

Département du FINISTERE

Commune de Plouigneau

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/12/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
33	27	26

Vote
A la majorité
Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 7

L'an 2025, le 4 Décembre à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Plouigneau s'est réuni à la salle des mariages, sous la présidence de Madame HUON Joëlle, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit ou de façon dématérialisée aux conseillers municipaux le 27/11/2025. L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le 27/11/2025.

Présents : Mme HUON Joëlle, Maire, Mmes : ALLAIS-KERRIEN Fanny, CARON Sylvie, HAMON Julie, LE GOFF Brigitte, LE SCORNET Georgette, MOUILLE Sandrine, PRIGENT Audrey, THEPAULT Sophie, THOS Kristel, MM : BEGUIVIN Patrick, BILLIET Jean-Claude, BOUDROT Christophe, BOUSSARD Laurent, CONGAR Philippe, DELEPINE Johny, DOUBROFF Jean-Michel, DUVAL Daniel, HERE Roger, HUON Thierry, JAOUEN Ludovic, JEAN Joël, LE COMTE Jean-Yves, LE ROUX Alain, LE VAILLANT Bernard, MANACH Jacques, SIMON Alain

Absents ayant donné procuration : Mmes : COLAS Odette à MOUILLÉ Sandrine, GAUTHIER Mariane à LE COMTE Jean-Yves, LE GUERN Annick à HAMON Julie, LE HOUEROU Rollande à DOUBROFF Jean-Michel, MM : MINEC Pierre-Yves à LE VAILLANT Bernard, SALOME Olivier à HUON Joëlle

A été nommé(e) secrétaire : LE COMTE Jean-Yves

2025D128 – Requalification de la traversée du hameau de Saint-Didy - approbation du projet et du plan de financement

Madame Le Maire informe l'assemblée qu'elle souhaite procéder à la requalification de la route traversant le hameau de Saint-Didy en vue d'apaiser les vitesses mais aussi de développer les mobilités actives.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'aménagement du rond-point de la Croix Rouge, des travaux réalisés route de Paris mais également en projection du futur aménagement cyclable sur la départementale 712 devant relié Plouigneau à Morlaix.

Une convention d'assistance à maître d'ouvrage a été signée avec Finistère ingénierie assistance (FIA). La mission de FIA consiste à établir un diagnostic, à proposer des préconisations et assister la commune dans la procédure de consultation de maîtrise d'œuvre qui vient d'être lancée.

Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux d'aménagements est estimé à 830.000,00 € H.T.

Les travaux seront réalisés en trois tranches comme suit :

- *Tranche 1 : Du giratoire près de l'aire de jeux à l'impasse de Kerhuella*
- *Tranche 2 : De la Croix Rouge au giratoire près de l'aire de jeux*
- *Tranche 3 : De l'impasse de Kerhuella à l'intersection avec la route de Paris*

Le coût prévisionnel des travaux de la tranche 1 est estimé à 400.000,00 € H.T.

Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 029-200083178-20251204-2025D128-DE

Le plan de financement prévisionnel pour la tranche 1 est le suivant :

Subventions	***Montant HT***
DSIL 2026	*120.000,00 €*
Morlaix communauté – fonds de concours modes actifs	*129.213.16 €*
Amendes de police 2026	*20.000,00 €*
Total subventions	***269.213,16 €***
Autofinancement commune	*130.786,84 €*
Coût total du projet (tranche 1)	***400.000,00 €***

Il est proposé au conseil municipal :

- *D'approuver le projet de requalification de la route traversant le hameau de Saint-Didy,*
- *D'approuver le plan de financement prévisionnel tel que présenté ci-dessus et d'autoriser Madame Le Maire à le modifier si besoin en fonction de l'évolution du projet,*
- *D'autoriser Madame Le Maire à solliciter, auprès de l'Etat, la DSIL au titre de l'année 2026 pour le projet de requalification de la traversée du hameau de Saint-Didy ainsi qu'à signer les documents y afférents,*
- *D'autoriser Madame Le Maire à solliciter des subventions auprès de Morlaix Communauté au titre du fonds de concours « modes actifs » et auprès de tous autres financeurs, et à signer les documents y afférents,*
- *D'autoriser Madame le Maire à lancer la consultation d'entreprises pour la réalisation de ces travaux.*

Après en avoir délibéré,
Décision du Conseil Municipal : Adopté moins sept abstentions (Mme CARON Sylvie, MM. BILLIET Jean-Claude, DOUBROFF Jean-Michel + pouvoir, DELÉPINE Johny, LE VAILLANT Bernard + pouvoir)

En mairie, le 05/12/2025
Le Maire
Joëlle HUON

MAIRIE DE PLOUIGNEAU
29 (Finistère)

Le secrétaire de séance,
LE COMTE Jean-Yves